

Le marché du bardage bois en progression de +25 % depuis 2020, des chiffres liés à une volonté de construire bas carbone

Le Commerce du Bois a présenté à l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue le 21 octobre 2021, les résultats de l'étude menée par Jean-Marc MORNAS sur le positionnement et la perception du bardage bois en France. Celle-ci a eu pour objectifs, par le biais d'entretiens avec les acteurs de la filière, d'établir un panorama global du marché, avec une analyse par typologie de bardages, par essence et par nature de finitions. Un marché relativement stable jusqu'en 2019 avec +6,8% de progression par rapport à 2016 et qui augmente fortement depuis la crise sanitaire (plus de 25% en deux ans). Cette étude fait également ressortir les évolutions produits et les tendances marchés.

A Paris, le 21 octobre 2021

Après un mot d'introduction de Jean-Louis Camici, Président du LCB, Jean-Marc Mornas a souligné que le marché des bardages bois avait bénéficié d'un contexte favorable en 2020, dû notamment à la crise sanitaire qui a poussé les ménages français à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat et d'aménagement extérieur.

Le marché enregistre de fortes progressions depuis l'an dernier avec une augmentation des ventes, en surface, de près de +12,5% entre 2019 et 2020 et de +25% entre 2019 et 2021.

Les projets bois dans le secteur résidentiel ne cessent d'augmenter depuis 2016. Cela est dû à la volonté des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre de s'orienter vers des constructions bas carbone.

Cette forte hausse de 2020-2021 s'inscrira-t-elle dans la durée ? Les acteurs du marché ont aujourd'hui du mal à se projeter, tant le contexte actuel en termes d'évolution de la demande et de l'offre est imprévisible. Néanmoins, selon l'étude Mornas, le marché du bardage bois devrait progresser à minima de 16 à 17 % entre 2019 et 2025. Projection prudente d'après les participants à la conférence.

Les principaux produits sur le marché sont les bardages peints, les bardages avec saturateurs, les bardages naturels et les bardages autoclavés. Les principales essences sont l'Epicéa, le Douglas, le Mélèze, le Red Cedar et le Pin du Nord.

Sur la période 2016 à 2019, l'on constate peu d'évolution dans la segmentation du marché en volume par types de bardages. Les ventes de bardages autoclavés se sont maintenues à un niveau élevé et restent majoritaires. Ces produits sont bien placés en termes de prix et adaptés aux travaux réalisés par les particuliers pendant le confinement. Sur la même période, les ventes de bardages avec saturateurs progressent de façon significative pour atteindre +145 %, celles de bardages naturels progressent de +11%. Seuls les bardages peints accusent un recul de -27%.

En termes de tendances, les industriels répondent de plus en plus à des demandes personnalisées (teintes, formats, mélanges de finitions, intégration de lumières). La demande du marché s'oriente de plus en plus vers des produits de qualité et à plus forte valeur ajoutée. Notamment, des opportunités s'ouvrent sur les logements neufs et les bâtiments collectifs. Le grisaillement est maintenant passé dans les mœurs et les bardages pré-grisés avec saturateurs reçoivent un bon accueil. De leur côté, les architectes sont demandeurs de produits naturellement durables sans traitement chimique et notamment ceux qui sont fortement engagés dans la construction bois.

Pour les années à venir, la RE 2020, une évolution réglementaire propice à l'utilisation du bois dans la construction, devrait profiter au marché du bardage bois. Les acteurs du marché, notamment les prescripteurs, les grands donneurs d'ordre et les promoteurs sont très intéressés par le volet carbone des bardages et leur contribution à l'atteinte des objectifs de cette réglementation (l'un d'eux consistant à réduire l'impact carbone des bâtiments).

Suite à ces constats, en 2021 et 2022, une campagne de communication et de prescription d'envergure nationale sera menée pour faire rayonner le bardage bois en France. Les axes de communication concerneront notamment l'impact carbone des bâtiments, la propreté des chantiers, la rapidité de pose, la facilité de mise en œuvre.

Pour Jean-Louis Camici, « l'étude arrive à point nommée à un moment où les tensions sur les marchés du bois se dissipent et que la matière première est disponible en quantité suffisante pour répondre aux enjeux de la construction bas-carbone ».

Le bardage bois, produit qui stocke du carbone, éco-responsable, accessible et à forte valeur ajoutée, a de beaux jours devant lui.

Relations presse :

Jessica Tholon – Responsable Communication communication@lecommercedubois.fr - Tel : 01 43 94 73 50

A propos – Le Commerce du Bois

Le Commerce du Bois est une association professionnelle représentative des entreprises françaises du commerce national et international des produits bois et dérivés, principalement dans le secteur de la construction et de la rénovation. Elle se compose ainsi d'importateurs, de raboteurs (ex. fabricants de lames de terrasses et de bardages), d'agents commerciaux, de négociants spécialisés bois réunis sous la marque Expert Relais Bois et enfin, de partenaires notamment logisticiens. L'objectif de LCB est de faire entendre la voix de ces entreprises auprès de la filière forêt-bois française, des institutions ainsi que des utilisateurs et du grand public. Toutes les entreprises de LCB sont signataires d'une Charte environnementale de l'achat et la vente responsables, à travers laquelle elles s'engagent à acheter et à promouvoir des bois et produits dérivés issus de forêts gérées durablement. Depuis 2015, LCB est également reconnue par la Commission Européenne comme organisation de contrôle de son Règlement Bois (RBUE) avec une expertise importante développée en matière d'accompagnement des importateurs de bois hors UE. www.lecommercedubois.org

Pièces-jointes :

- **Étude de Jean-Marc Mornas sur le marché des bardages bois ;**
- **Plaquette LCB « les clés de la réussite d'une façade bois bas carbone »**